2022-09

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GARD ARRONDISSEMENT : LE VIGAN

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR-CAMPRIEU

Nombre de conseillers en exercice : 10

présents : 8

votants : 7

L'an deux mille vingt-deux
Le vingt-six mars
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sauveur-Camprieu (Gard)
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
Sous la présidence de Madame Nicole AMASSE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/03/2022

PRÉSENTS :
MMES/MM : Nicole AMASSE, Florence MAURIN, Franck ARBOUX, Michel BERTRAND, Philippe BARNAUD, Fabien ARJAILLES, Roger RODRIGUEZ, Marion CHOQUET.

ABSENTS :
MMES MINIOU Romane, Christine NIEL.

PROCURATION : Néant

Le Conseil Municipal nomme Madame Viviane BASTIDE pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET :
APPROBATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – M14 BUDGET PRINCIPAL

Madame le Maire cède la présidence à Monsieur Fabien ARJAILLES, conseiller municipal, délégué aux finances pour présenter le compte administratif 2021 du budget principal M14 de la commune de Saint-Sauveur-Camprieu.

Le compte administratif 2021 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 754 436,84 euros
et
- un déficit d'investissement de 183 366,97 euros.

Madame le Maire se retire de la salle et ne prend pas part au vote.

.../...

2022-09

Le conseil municipal, délibérant sur le compte administratif de 2021 dressé par Madame Nicole AMASSE, maire, après s'être fait présenter le budget primitif 2021, les décisions modificatives, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur municipal.

Considérant que Madame Nicole AMASSE, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2021, les finances de la commune en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnançant que les dépenses justifiées ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,
(par 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

➢ DECIDE d'approuver le compte administratif 2021 (M14) soit l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an susdits.

Le Maire
Nicole AMASSE

MAIRIE DE ST-SAUVEUR-CAMPRIEU (GARD)

PRÉFECTURE DU GARD
Reçu le
- 1 AVR. 2022
Bureau du Courrier

⇨ Transmis à la Préfecture, le 29/03/2022
⇨ Reçu à la Préfecture, le
⇨ Retour en Mairie, le 05 AVR. 2022
⇨ Publié ou affiché le 05 AVR. 2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	587 008,33	G	737 978,03
	Section d'investissement	B	272 066,77	H	81 347,43
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	603 467,14
	Report en section d'investissement (001)	D		J	7 352,37
	TOTAL (réalisations + reports)	=A+B+C+D	859 075,10	=G+H+I+J	1 430 144,97
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	TOTAL des restes à réaliser ~~à reporter en N+1~~	= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	587 008,33	= G+I+K	1 341 445,17
	Section d'investissement	=B+D+F	272 066,77	= H+J+L	88 699,80
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	859 075,10	= G+H+I+J+K+L	1 430 144,97